



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Pyrénées-Orientales
COMMUNAUTE DE COMMUNES
ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS

N° DC2026-0128

D É C I S I O N

Portant contrat d'abonnement N°20261272 NRTK RESEAU full GNSS pour l'utilisation des GPS des services de la Communauté de Communes des Albères Côte Vermeille Illibérus

CC ACVI / GEODATA DIFFUSION service ORPHEON

Le Président de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérus,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211.10,

Vu la délibération n°DL2026-0095 du Conseil Communautaire en date du 27/04/2026 portant délégation d'attributions de l'organe délibérant au Président pour prendre toute décision relative à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des conventions, contrats de fonctionnement du service, notamment les contrats de maintenance, d'entretien de prestations de services, de fourniture de licences ou tout autre contrat nécessaires au fonctionnement courant de la collectivité,

Vu le cadre du contrat d'abonnement à une base de données de référence des géomètres experts,

Considérant la nécessité de recourir à un prestataire extérieur pour assurer l'abonnement qui permet au GPS de calculer précisément son positionnement en temps réel lorsque les services de la CC ACVI prennent des mesures sur le terrain.

Considérant le contrat proposé par la Société GEODATA DIFFUSION service ORPHEON, SIRET 489 773 143 00040, sise Immeuble le Discovery, Route de l'Orme des Merisiers- SAINT-AUBIN (91 190),

Considérant les termes de ce contrat d'abonnement à une base de données de référence des géomètres experts N°20261272 NRTK réseau FULL GNSS tels que proposés par la Société GEODATA DIFFUSION service ORPHEON, SIRET 489 773 143 00040, sise Immeuble le Discovery, Route de l'Orme des Merisiers- SAINT-AUBIN (91 190), et représentée par Monsieur MARTINEZ, son Directeur Général,

Considérant que le contrat est conclu pour une durée de 1 an à partir du 26 Aout 2026.

DECIDE

ARTICLE 1 : D'APPROUVER le contrat d'abonnement à une base de données de référence des géomètres experts N°20261272 NRTK réseau FULL GNSS tels que proposés par la Société GEODATA DIFFUSION service ORPHEON, SIRET 489 773 143 00040, sise Immeuble le Discovery, Route de l'Orme des Merisiers- SAINT-AUBIN (91 190)

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20260924-DC2026-0128-CC
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

ARTICLE 2 : D'INDIQUER que les prestations décrites dans le présent contrat sont déterminées, sur la base d'un montant de rémunération annuelle de 1 132.80-€ HT (mille cent trente-deux euros et quatre-vingt centimes hors taxe, TVA en vigueur en sus),

ARTICLE 3 : DE PRECISER que ce contrat est conclu pour une durée de 1 an à partir du 26 Aout 2026.

ARTICLE 4 : DE SIGNER toutes les pièces relatives à ce dossier,

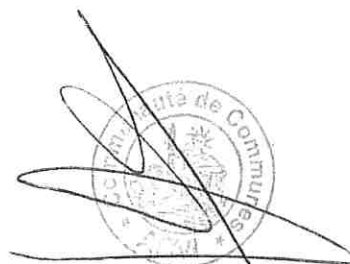
ARTICLE 5 : DE PRECISER qu'il sera rendu compte lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire de la présente décision.

Fait à Argelès-sur-Mer, le 24-09-2026

Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du fait de sa publication et sa transmission en Préfecture.

Le Président,

Grégory MARTY.



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle il est devenu exécutoire.